

Rapport annuel de la Commission Gymnase-Université (CGU) 2016

Wetzikon et Zurich, 25 octobre 2016

Lucius Hartmann (SSPES) et
Norbert Hungerbühler (AEU)

1 Composition de la commission

La Commission compte 10 membres, dont cinq représentent les gymnases et cinq les hautes écoles universitaires. Le Prof. Dr Edgar Forster a annoncé sa démission pour la fin 2016. La Commission recherche un successeur, tout comme pour le siège vacant suite à la démission du Prof. Dr Jérôme David.

2 Activités de la Commission

2.1 Séances

Depuis son dernier rapport annuel, la Commission s'est réunie à trois reprises (1.12.2015, 19.4.2016 et 25.10.2016).

2.2 Organisation de la 3^e Conférence Transition Gymnase-Université (KUGU 3)

La CGU a commencé à organiser la Conférence Transition Gymnase-Université qui aura lieu les 11 et 12 septembre 2017 à l'Université de Berne. Elle a décidé des disciplines qui y seront représentées (langues anciennes, allemand langue première, anglais, italien, biologie, mathématiques et physique) en concertation avec les associations de branche de la SSPES concernées. Elle a également constitué l'équipe d'organisation, composée de représentant-e-s des gymnases et des hautes écoles. Le programme provisoire a été établi, la majorité des intervenant-e-s sollicité-e-s ont d'ores et déjà confirmé leur participation. Le financement de la Conférence est en grande partie assuré. De plus amples informations sont disponibles sur <http://math.ch/kugu3>.

2.3 Sous-projets 1-4 de la CDIP: réaction suite à la décision de la CDIP au printemps 2016

La CGU a discuté la décision de la CDIP relative aux sous-projets 1–4. Elle salue la mise en œuvre décentralisée du sous-projet 1 et le fait que la CDIP ait renoncé à la définition de certaines mesures proposées dans le rapport. Elle est prête à aider à la mise en pratique du sous-projet, mais regrette cependant que ses commentaires et critiques concernant le catalogue des contenus en mathématiques n'aient pas été pris en considération. En ce qui concerne le sous-projet 2, la Commission apprécie la mise en œuvre proposée, et en particulier l'abandon des instruments de pilotage centralisés. Elle salue également la direction que prennent les propositions relatives au sous-projet 3 et demande à la CDIP et aux hautes écoles de mettre à disposition des ressources suffisantes pour en assurer la réalisation. Quant au sous-projet 4, elle considère la proposition de mise en œuvre comme

trop peu contraignante. Les points mis en évidence dans le cadre du sous-projet 3 (conseil en matière de choix d'études, assessments) doivent impérativement être ancrés dans les concepts. La Commission regrette par ailleurs l'abandon de la mise en œuvre du sous-projet 5, diverses études prouvant le rapport entre la durée des études gymnasiales et le succès des étudiant-e-s dans leurs études supérieures.

2.4 Abandon de l'organisation de cours de formation continue par le WBZ CPS

La CGU a pris en considération l'intention du WBZ CPS de ne plus organiser de cours de formation continue. Elle regrette l'abandon des cours spécialisés, qui implique la disparition de la formation continue pour les enseignant-e-s du degré secondaire II formation générale. Elle doute que, sans lien direct avec son public cible, le WBZ CPS puisse accomplir ses tâches d'agence spécialisée. Dans les limites de ses possibilités, la CGU s'engagera pour que le système de cours – qui a fait ses preuves – puisse être maintenu dans une forme appropriée même sans le concours du WBZ CPS.

2.5 Plateforme d'apprentissage pour les mathématiques

Lors de la séance de décembre de la Commission, Hans Peter Dreyer a présenté son projet MUPET. Afin de le mettre en œuvre, il suggère de fonder une sous-commission dédiée à une plateforme d'apprentissage pour les mathématiques. Bien que la CGU soutienne ce projet, elle ne dispose toutefois pas des ressources nécessaires et ne se considère pas comme une instance adéquate (au contraire, par exemple, de la commission de mathématiques suisse alémanique DMK). Elle n'a donc pas donné suite à ce projet.

2.6 Contacts

Les deux co-présidents entretiennent des contacts avec différents organes et représentent la CGU lors des séances de ces derniers. HSGYM, l'Académie suisse des sciences naturelles, la Commission suisse de maturité, le groupe KANON ainsi que la Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale comptent parmi les partenaires de la CGU.

2.7 Divers

Suite aux articles parus dans les médias, la CGU s'est brièvement penchée sur la question du taux de maturité. Elle est d'avis qu'aucune modification importante n'est nécessaire en ce moment.